

Annexe A – Calendrier 2018 des opérations d'affectation

Dates	Opérations	Destinataires	Références
Du 2 mai au 8 juin 2018 midi heure de Paris puis du 9 juillet au 20 juillet 2018	Accueil téléphonique des candidats admissibles au 01 55 55 54 54		Introduction
Du 2 mai au 8 juin 2018 à midi heure de Paris	<p>Saisie des vœux sur Sial pour chaque concours objet de l'admissibilité. Le cas échéant, autant de saisies que d'admissibilités pour un même candidat.</p> <p>Saisie des vœux pour les lauréats 2017 ou d'une session antérieure, en report de stage</p> <p>Date limite de dépôt sur Sial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'attestation d'inscription en M1 en 2017-2018 <p>Cette pièce doit être au format PDF et ne pas dépasser la taille de 500 Ko.</p>		<p>§ II et § III</p> <p>§ II.2 et § III.1 Annexe C § II Annexe F § I.1.A</p>
1 ^{er} juin 2018	Date limite d'envoi par les rectorats de l' adresse URL de leur site académique dédié à l'accueil des stagiaires.	DGRH/B2-2	§ IV.1
15 juin 2018	<p>Date limite d'envoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'arrêté justifiant de la qualité de fonctionnaire - de la pièce justifiant de la qualité d'enseignant du privé, - de la pièce justifiant de la qualité de titulaire du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 	DGRH/B2-2	<p>Annexe C § I.1.9 Annexe F § I.2</p> <p>§ V.5 Annexe F § I.4</p> <p>§ II.5.2 Annexe F § I.6</p>
	Date limite d'envoi de la candidature en CPGE ou STS	DGRH/B2-2	§ V.5 Annexe F § I.5
	Date limite d'envoi du courrier sollicitant un changement de discipline	DGRH B2-2	§ III.5.
	<p>Date limite d'envoi de l'état de services justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins un an et demi au cours des trois dernières années, pour les services effectués hors de l'enseignement du second degré public, pour les services mixtes et les services en CFA.</p> <p>Date limite d'envoi de l'état de services justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins une année scolaire au cours des deux dernières années scolaires, pour les services effectués en CFA y compris pour les services mixtes.</p>	DGRH/B2-2	<p>§ II.3 Annexe F § I.2.A</p> <p>§ II.4 Annexe C § I.1.6 Annexe F § I.2.B</p>
	Date limite d'envoi de l'état de services justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins une année scolaire au cours des deux dernières années scolaires en qualité de contractuels psychologues des premier et second degrés	DGRH/B2-2	§ II.4 et § III.6.1 Annexe C § I.1.7 Annexe F § I.2.C

	Date limite d'envoi des pièces justifiant de la qualité de travailleur handicapé ou bénéficiaire de l'obligation d'emploi	DGRH/B2-2	Annexe C § I.1.2
	Date limite d'envoi du courrier informant de la qualité de sportif de haut niveau et du centre d'intérêt sportif	DGRH/B2-2	Annexe C § I.1.3
	Date limite d'envoi du contrat de travail justifiant de la qualité d'étudiant apprenti professeur (EAP)	DGRH/B2-2	Annexe C § I.1.8 Annexe F § I.2.D
	Date limite d'envoi de la demande d'affectation dans la même académie de deux lauréats mariés ou pacsés	DGRH/B2-2	Annexe C § I.1.1 Annexe F § II.3
	Date limite d'envoi de la lettre par laquelle les candidats concernés optent pour l'enseignement privé sous contrat , ainsi que leur contrat ou de leur agrément dans l'enseignement privé sous contrat	DGRH/B2-2	§ V.1. Annexe F § I.4
	Date limite d'envoi de la demande d'interdiction de publication des résultats	DGRH/B2-2	§ III.4.2
	Date limite d'envoi des pièces justificatives, en cas de demande de correction de la situation professionnelle figurant dans Sial.	DGRH/B2-2	§ III.1
30 juin 2018	Date limite de mariage ou Pacs , pour les lauréats qui sollicitent une affectation au titre du rapprochement de conjoints ou souhaitant être affectés dans une même académie		Annexe C § I.1.1 Annexe F § II.1
2 juillet 2018	Date limite d'envoi par les rectorats des listes des stagiaires 2017 non-titulés, en renouvellement de stage ou en prolongation de stage	DGRH/B2-2	§ II.5.4 Annexe G
À partir du 29 juin 2018 (selon les disciplines)	Résultats d'affectation sur Sial rubrique : « Affectations »	Lauréats	§ III.4.
À partir du 29 juin 2018	Résultats d'affectation par liaisons AFFEPP et FONCSTG	Académies	§ IV.1
Dès les résultats des affectations en académie	Envoi des pièces justificatives pour: - Rapprochement de conjoints - Autorité parentale conjointe - Situation de parent isolé - Affectations conjointes de deux lauréats - Affectation en département d'outre-mer - Inscription en M2, titres, diplômes et certificats exigés à la nomination	Rectorat d'affectation	Annexe C Annexe F
27 juillet 2018	Date limite d'envoi par courrier postal des demandes de révisions d'affectation selon les conditions définies au § III.4.3	Lauréats	§ III.4.3
31 août 2018	Date limite d'envoi du certificat du médecin agréé , attestant la compatibilité du handicap avec les fonctions exercées pour les travailleurs handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi	Rectorat d'affectation	§ VI.3.3
1 ^{er} septembre 2018	Date limite d'envoi des pièces justificatives par les académies des lauréats ne remplissant pas les conditions de nomination pour l'aptitude médicale	DGRH/B2-2	§ VI.3.3
1 ^{er} novembre 2018	Date limite d'envoi du contrat d'engagement pour les candidats à un poste de doctorant contractuel ou d'Ater	DGRH/B2-2	§ V.2 Annexe F § I.7